



L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard VINCHES, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants : BOISSERON Samuel, CAUQUIL Christiane, CHAUVIN Fabienne, CORBEIL Carine, MARTIN Mark, MAS Serge, OLIVERO Jean-Marc, POUJOL Jean-Jacques, et VINCHES Bernard

Absentes excusées : ROUAUD Magali et ROUCARIES Évelyne

1 – Approbation des PV Conseil Municipal en date du 20 avril et 05 juin 2026

Les Procès-Verbal des Conseils Municipaux en date du 20 avril et 05 juin 2026 n'appellent pas de remarque et sont validés.

2 - Délibération 2026-031 Création d'un poste d'adjoint technique à temps partiel

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la fin d'activité de notre agent technique et anticiper son futur remplaçant à terme. Il propose de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps partiel afin qu'un tuilage puisse être effectué entre les deux agents.

Le Conseil Municipal après délibération est favorable à cette création de poste.

3 – Délibération n°2026-032 Demande de subvention pour la sécurisation de l'avenue des Prunus à Taussac

Le Maire présente l'étude de l'agence technique des routes départementales sur la sécurisation de l'avenue des Prunus à Taussac où la vitesse est excessive (30% des véhicules dépassent la vitesse de 50km/h) et propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'état dans le cadre des amendes de police, afin de financer ce projet.

Le Conseil Municipal est favorable à cette demande.

4 – Délibération n°2026-033 Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Listes Électorales

Le Conseil Municipal doit élire un conseiller municipal titulaire et un suppléant afin de siéger à la Commission de Contrôle des Listes Électorales de la commune.

- Carine CORBEIL est élue en qualité de titulaire
- Mark MARTIN est élu en qualité de suppléant

5 – Délibération n°2026-034 Extensions du réseau EP, convention avec Hérault Énergies

Jean-Marc OLIVERO, 1^{er} adjoint délégué à l'éclairage public, rappelle le projet d'installation de 6 mâts solaires à La Sesquière, 2 à L'Horte ainsi que le déplacement d'un point lumineux et l'éclairage du porche à Maurian.

Cette opération a été chiffré par Hérault Energies à 18 697€ de participation communale.

Il y a lieu de signer la convention avec le Syndicat pour finaliser ce projet.

Le Conseil Municipal valide le plan de financement et autorise le Maire à signer la convention avec Hérault Energies.

6 – Délibération n°2026-035 Règlement prêt du matériel (tables, chaises et chapiteaux)

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de prêt de matériel aux habitants de la commune (tables, chaises chapiteaux) en instaurant une caution financière.

Le Conseil Municipal valide cette convention qui sera mise en place pour les futurs prêts.

7 - Délibération n°2026-036 Proposition d'une complémentaire santé aux habitants de la commune

Fabienne CHAUVIN, adjointe déléguée au social, donne le compte rendu d'un entretien avec un courtier en assurance qui souhaite proposer une complémentaire santé aux habitants de la commune, notamment aux retraités.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition et autorise cette personne à organiser une réunion publique pour exposer et proposer cette couverture assurance santé.

8 – Délibération 2026-037 Proposition d'achat de terrain « ruine Fanjaud » à La Bourbouille

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'une personne a fait une proposition d'achat par mail de la parcelle dite « ruine Fanjaud » à La Bourbouille pour une somme de 12 000€.

Le Conseil Municipal après délibération ne donne pas suite à cette proposition.

9 – Délibération 2026-038 Redevance d’Occupation du Domaine Public (RODP) d’Orange

Le Maire propose au Conseil Municipal une délibération afin de recouvrer la Redevance d’Occupation du Domaine Public par Orange pour la somme de 459,90€.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

10 - Questions diverses

- Serge MAS, adjoint aux travaux, informe le Conseil Municipal des travaux effectués ou en cours : modification de la salle de bain d’un appartement communal de La Billière, débroussaillage des chemins communaux, entretien des villages par l’ESAT de Plaisance, branchement EU à La Billière.
Il informe le Conseil Municipal que la commission des travaux se réunira à La Bourbouille prochainement afin de finaliser le projet d’aménagement de la place et étudier la possibilité de création d’une STEP.
Par ailleurs, les travaux de construction des murs de clôture, chemin des Vigneaux à Taussac étant terminés, les travaux prévues de réfection de cette partie de voirie pourront débuter.
- Fabienne CHAUVIN, adjointe aux écoles et social, donne le compte rendu des réunions auxquelles elle a participé : conseil d’école de Lamalou, WikiPrédic, tirage au sort du jury d’assises 2027.
- Christiane CAUQUIL, Conseillère Municipale Déléguée aux associations informe le Conseil Municipal de sa participation à 2 assemblées générales d’associations communales, à une réunion en qualité de déléguée au Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et à 2 webinaire sur les Obligations Légales de Débroussaillage.
Elle souhaite également que les conseillers municipaux des villages se soucient des personnes âgées isolées en ces temps de fortes chaleurs.
- Samuel BOISSERON, Conseil Municipal délégué au journal communal présente l’avancement de celui-ci qui sera prêt en octobre prochain.
- Le Maire présente au Conseil Municipal la liste des locaux vacants établie par la DGFIP qui manifestement ne reflète pas la réalité. Cette situation est de nature à pénaliser les propriétaires lors de la mise en place de la taxe sur les logements vacants au 01.01.2027.
- Le Maire informe le Conseil Municipal d’un courrier d’habitants de Maurian qui souhaitent que les bacs à déchets de la place de Maurian soient déplacés en dehors du village.
Le Conseil Municipal propose une solution qui sera transmise aux habitants concernés par Samuel BOISSERON afin de recueillir leur aval et qui devra être validée par GRAND ORB ENVIRONNEMEN ensuite.
- Le Maire donne le compte rendu de réunions auxquelles il a participé à la communauté de communes GRAND ORB : la gouvernance reste identique et exclue toujours la quasi-totalité des petites communes, le projet de territoire intercommunal est en cours de constitution et les petites communes sont solidaires afin de peser sur ce document et ne pas être oubliées.

Plus rien n’étant à délibérer la séance est levée à 20h

Le Maire
Bernard VINCHES

